

Antenne d'AUBIERE

29 Rue Roche Genès - 63170 AUBIERE

Antenne de BRON

30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS

1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

FORMATION CQP EDUCATEUR DE TENNIS - FICHE D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2023
DATE LIMITE DU DEPOT DES DOSSIERS : VENDREDI 06 JANVIER 2023

PRÉ REQUIS : Le candidat pourra se présenter à la formation sous réserve :

Pré requis	Justificatifs à nous fournir
Avoir 17 ans minimum	Pièce d'identité recto/verso en cours de validité (CNI, livret de famille, passeport)
Être ou avoir été classé à 30/2	Licence de la saison en cours
Être titulaire d'un diplôme de premier secours (PSC1) ou équivalent (AFPS, BNS, SST) ATTENTION : l'attestation d'initiation aux alertes et premiers secours effectués lors de la journée d'appel n'est pas acceptée	Diplôme PSC1 ou équivalent (AFPS, BNS, SST)
Être capable d'attester de son aptitude à enseigner le tennis	Certificat médical de moins de 6 mois (<u>utiliser modèle joint</u>) ou copie attestation de licence de la saison en cours
D'avoir satisfait aux épreuves d'évaluation des compétences lors de la première phase de formation (dans votre comité départemental) et avis favorable du CST pour pouvoir poursuivre le cursus en 1 an et justifier de la totalité du suivi des modules 1 et 2 en FOAD	Diplôme Initiateur Fédéral avec avis favorable CST <u>Ou</u> Diplôme CQP AMT

DATES ET LIEUX DE FORMATION

La formation se déroulera **du 13 au 17 février 2023 et les 25 et 26 mars 2023** sur les 3 antennes de formation pour une durée de 100 heures, dont 70 heures en centre de formation et 30h minimum de stage en club
Certification le **23 ou 24 juin 2023**.

Antenne de préférence : AUBIERE BRON SEYSSINS

En fonction du nombre d'inscrit, il pourra y avoir des formations décentralisées dans les départements 26-07, 74 et 42-43 mais uniquement sur le 1^{er} bloc, du 13 au 17 février.

Si nous ouvrons ces sessions, merci de sélectionner votre préférence (en plus de l'antenne de Ligue) :

Drôme-Ardèche

Haute-Savoie

Loire-Haute Loire

Le Centre de Formation reste décisionnaire et se réserve le droit de modifier ce choix en fonction du positionnement

Antenne d'AUBIERE

29 Rue Roche Genès - 63170 AUBIERE

Antenne de BRON

30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS

1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

COÛT DE LA FORMATION

Candidats salariés de club : **840 €** : prise en charge possible dans le cadre du dispositif du « plan de formation » ou « plan de développement des compétences ». Nous contacter au 07.56.16.65.62 ou formation.auvergnerhonealpes@fft.fr.

Candidats bénévoles et autres : Nous contacter au 07 56 16 65 62 ou formation.auvergnerhonealpes@fft.fr.

Si financement personnel : règlements par chèque à l'ordre de la ligue de Tennis : à envoyer avec le dossier d'inscription à la Ligue de Tennis, antenne de Seyssins : 1, avenue Louis Vicat – 38180 SEYSSINS

CANDIDAT (renseigner tous les champs)

PHOTO
OBLIGATOIRE

Nom : Prénom :

Adresse :

CP – Ville :

N° Portable : Mail :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Classement 2023 : Meilleur classement :

N° de licence 2023 :

Situation professionnelle (étudiant, salarié, bénévole, autre...) :

Numéro de sécurité sociale complet (15 chiffres) :

Situation de handicap : OUI NON

CLUB (renseigner tous les champs)

Nom et N° du club :

Numéro adhérent AFDAS :

Antenne d'AUBIERE

29 Rue Roche Genès - 63170 AUBIERE

Antenne de BRON

30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS

1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Sur le principe de la formation en alternance, je m'engage à être présent pendant la totalité journées de formation, à suivre les heures de formation ouverte et à distance, à participer à un stage pratique en club de 60h minimum sous la supervision d'un tuteur pédagogique DE et à concevoir un rapport de stage.

Date et signature :

ENGAGEMENT DU CLUB – EMPLOYEUR

Nom et N° du club :

Président :

Je m'engage à prendre en charge le coût pédagogique de la formation du stagiaire et à permettre au tuteur pédagogique de dégager sur son temps de travail les disponibilités nécessaires à l'accompagnement du candidat et aux relations avec le centre de formation.

Date, signature et tampon du club :

ENGAGEMENT DU TUTEUR PEDAGOGIQUE

Nom : Prénom :

Numéro carte professionnelle (obligatoire) :

Je m'engage à accompagner le stagiaire pendant la totalité de son parcours au CQP-ET et à m'impliquer dans mon rôle de tuteur.

Date et signature :

Antenne d'AUBIERE

29 Rue Roche Genès - 63170 AUBIERE

Antenne de BRON

30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS

1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

CONDITIONS ET LIMITES D'EXERCICE

Les conditions et limites d'exercice du titulaire du CQP Educateur de Tennis sont :

- L'encadrement de séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition (indication classement FFT : 40)
- La participation aux animations du club
- Son activité est exercée sous l'autorité de l'employeur
- L'Éducateur Tennis a un statut de salarié (groupe 3 de la Convention Collective Nationale du Sport) ou bénévole
- Le statut de travailleur indépendant n'est pas possible
- Le nombre d'heures de face à face pédagogique est limité à 360 heures par an.

STAGE EN CLUB

Dans le cadre de sa formation au CQP d'Éducateur de Tennis, le stagiaire doit effectuer un stage de 60 heures en club sous la supervision d'un tuteur Diplômé d'État.

Ce stage doit être l'opportunité de réaliser les actions suivantes :

- S'informer de l'organisation générale du club
- Prendre connaissance du programme pédagogique d'un cycle sur les différents terrains
- Préparer et rédiger le programme de 5 séances pour un groupe Jeunes et Adultes
- Organiser une journée JEU & MATCHS
- Présenter les fiches de séances au tuteur
- Préparer et rédiger une fiche de bilan à la fin de chaque séance et la présenter au tuteur
- Aider le tuteur pour saisir ou modifier les niveaux sur ADOC
- Participer à une réunion de l'équipe pédagogique de la structure
- Participer à la mise en œuvre d'une animation au profit des jeunes du club

RÔLE DU TUTEUR

Le tuteur est un enseignant diplômé d'état.

Il supervise le stage en club.

Il informe le stagiaire sur :

- L'organisation générale du club
- GALAXIE TENNIS dans le club
- Le programme pédagogique d'un cycle sur les différents terrains
- Invite le stagiaire aux réunions de l'équipe pédagogique du club
- Encadre un groupe d'élèves Jeunes / Adultes pendant un cycle de 5 à 6 séances (observation et animation progressive par le stagiaire).
- Contrôle les fiches de séances, ainsi que les fiches bilan du stagiaire
- Supervise au moins 2 séances réalisées par le stagiaire en veillant particulièrement au respect de la sécurité des élèves.

Implique le stagiaire lors des journées jeu et matches.

Antenne d'AUBIERE
29 Rue Roche Genès - 63170 AUBIERE

Antenne de BRON
30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS
1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e)

Docteur en Médecine,

certifie avoir examiné ce jour,

Mme - Melle - M.

et avoir constaté que l'intéressé(e) ne présente pas de contre-indication **à la pratique**
et à l'encadrement du TENNIS.

Fait à,

le

Signature et cachet obligatoire :